PLAN STRATÉGIQUE 2008-2011

Ministère des Relations internationales

Québec

Page couverture
Photo : Jean Désy

Ministère des Relations internationales
Tous droits réservés
Dépôt légal - 2008
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-550-53112-8 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-53113-5 (pdf)
Bibliothèque nationale du Canada
© Gouvernement du Québec, 2008

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je dépose à l'Assemblée nationale le Plan stratégique 2008-2011 du ministère des Relations internationales.

Ce plan prend largement appui sur la Politique internationale du Québec lancée en mai 2006 et tient compte également des grandes orientations gouvernementales établies depuis avril 2007. Il constitue la réponse ministérielle aux enjeux et aux défis qui se présentent à un État fédéré comme le Québec dans le domaine des relations internationales. Il comporte les principales priorités d'action du Ministère pour les trois prochaines années et illustre de façon concrète sa contribution à l'avancement des dossiers qui touchent directement les intérêts des Québécois sur les plans économique, social et culturel.

Je tiens à vous assurer de l'engagement total du personnel du Ministère à la mise en œuvre de ce plan.

La ministre des Relations internationales et
ministre responsable de la Francophonie,

Monique Gagnon-Tremblay

TABLE DES MATIÈRES

MISSION 4

VISION 4

PRÉAMBULE 5

PREMIÈRE ORIENTATION

La présence, l'action et l'influence du Québec dans les organisations internationales 6

DEUXIÈME ORIENTATION

L'action du Québec auprès des gouvernements étrangers et des réseaux d'influence 9

TROISIÈME ORIENTATION

La contribution du Québec en matière d'aide internationale 14

QUATRIÈME ORIENTATION

La coordination de l'action internationale du Québec 17

MISSION

PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU QUÉBEC AU PLAN INTERNATIONAL, EN S'ASSURANT DU RESPECT DE SES COMPÉTENCES ET DE LA COHÉRENCE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE.

Le ministère des Relations internationales répond à cette mission par sa connaissance du contexte international, les conseils stratégiques qu'il formule au gouvernement, la coordination de l'action internationale du gouvernement ainsi que par les relations qu'il établit avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales. Le Ministère assume en outre la responsabilité confiée à la ministre des Relations internationales relativement à l'action humanitaire internationale.

L'exercice de cette mission implique une concertation étroite avec tous les partenaires gouvernementaux interpellés par les questions internationales.

VISION

UN MINISTÈRE AU CŒUR D'UNE ACTION INTERNATIONALE EFFICACE, CONÇUE ET CONDUITE POUR LE BÉNÉFICE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE SELON LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Cette vision fait du Québec, de sa population, de ses intérêts et de ses valeurs les moteurs de l'action du Ministère. Le ministère des Relations internationales veut être celui qui inspire, oriente, encourage, stimule et accompagne l'action internationale du gouvernement, de ses ministeres et de ses organismes.

Concrètement, cette vision implique, pour l'ensemble du personnel :

- Une compréhension des besoins et des défis de la société québécoise;
- Une connaissance approfondie du contexte international et de ses acteurs;
- Une réelle capacité à exercer les fonctions de conseil, de concertation et de coordination;
- Un engagement ferme envers le développement durable;
- Une détermination à agir en partenariat;
- Un respect des hauts standards éthiques;
- Une gestion et une action transparentes, s'inspirant des meilleures pratiques;
- Une obligation de résultats.

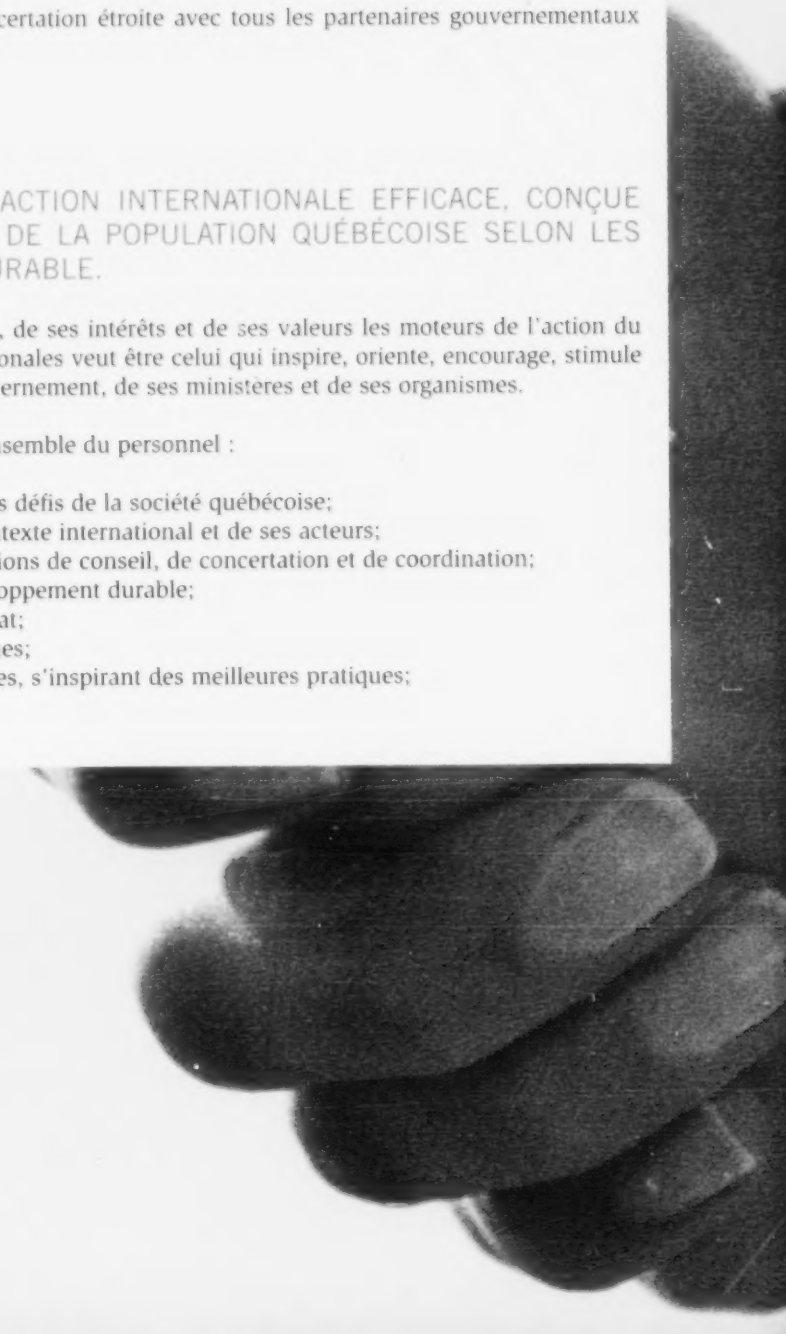

PRÉAMBULE

« Le gouvernement du Québec est directement concerné par l'évolution du monde et par les débats qui ont cours sur la scène internationale. Sa capacité de gouverner est de plus en plus influencée par des normes et des standards établis ailleurs. La croissance et la prospérité du Québec dépendent fortement de ses échanges avec l'extérieur. La montée des nouveaux enjeux de sécurité commande une plus grande collaboration avec ses partenaires internationaux. La vitalité de sa culture et l'affirmation de son identité sont tributaires de son ouverture sur le monde. Enfin, il partage les préoccupations de la communauté internationale à l'égard des écarts importants qui subsistent entre pays riches et pays pauvres »[1].

S'appuyant sur ces constats, la *Politique internationale du Québec*, rendue publique en 2006, établit les cinq grands objectifs suivants :

- Renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois;
- Favoriser la croissance et la prospérité du Québec;
- Contribuer à la sécurité du Québec et du continent nord-américain;
- Promouvoir l'identité et la culture du Québec;
- Contribuer à l'effort de solidarité internationale.

En tant qu'acteur principal du gouvernement du Québec en matière de relations internationales, le Ministère est directement concerné par chacun des objectifs de cette politique. Mais, de façon plus particulière, son action concourt à renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois et à contribuer à l'effort de solidarité internationale. Par son soutien et par l'action de son réseau de représentations à l'étranger, il s'assure en outre de l'atteinte des autres objectifs de la politique internationale portant sur la prospérité, la sécurité et l'identité du Québec.

Ce plan stratégique vient préciser comment, dans le champ d'action qui lui est propre, le Ministère entend participer à l'atteinte des objectifs établis dans cette politique internationale et, de façon plus large, répondre aux défis démographique et économique du Québec. Il traduit également la volonté de répondre aux défis de gestion auxquels font face les organisations publiques, et à ceux, plus particuliers, qui sont liés à l'administration du réseau de représentations du Québec à l'étranger. Finalement, ce plan constitue un engagement du Ministère envers ses clientèles et les citoyens québécois des résultats qu'il compte atteindre d'ici 2011.

[1] *La Politique internationale du Québec – La force de l'action concertée*, page 6

> PREMIÈRE ORIENTATION

La présence, l'action et l'influence du Québec dans les organisations internationales

CONTEXTE ET ENJEUX

- De plus en plus de conventions et d'accords internationaux ont une incidence directe sur les responsabilités des États et des gouvernements. La capacité de ceux-ci de faire des choix collectifs, de voter des lois ou d'adopter des règlements est aujourd'hui balisée par des décisions prises ailleurs.

- Les questions traitées par les organisations et les conférences internationales qui intéressent le gouvernement du Québec au premier chef sont celles qui touchent aux domaines relevant de sa compétence et qui sont susceptibles de faire l'objet de normes internationales. Ces questions concernent par exemple la culture, l'éducation, la lutte aux changements climatiques, la gestion des ressources naturelles (eau, forêt, patrimoine génétique), les droits de la personne et du travail, les enjeux de sécurité, la santé publique, le maintien des mécanismes de mise en marché collective des produits agricoles et la gouvernance informatique.

- Ces secteurs stratégiques peuvent être l'objet de la négociation de conventions internationales susceptibles d'avoir un effet sur la capacité d'élaborer des politiques publiques. C'est pourquoi le gouvernement du Québec s'implique, de concert avec le gouvernement fédéral, dans des organisations et des conférences internationales où ces conventions se négocient, afin de faire prendre en compte ses positions, d'influencer les orientations, de faire valoir son expertise et de collaborer à l'élaboration de solutions.

- Les principales organisations qui traitent de ces sujets interpellant le Québec sont l'Organisation des Nations Unies et ses agences spécialisées de même que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation des États américains (OEA).

- L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a quant à elle un caractère distinct comme forum multilatéral de concertation et de coopération

regroupant des États et des gouvernements ayant le français en partage. Le statut du Québec au sein de l'OIF et de ses instances est particulier puisqu'il y siège à titre de gouvernement participant. Il s'agit d'un trait important de son action internationale liée à son identité et à sa culture. Le gouvernement du Québec participe en effet à toutes les institutions de la Francophonie car il estime leurs actions et leurs rôles essentiels à son propre avenir.

- De façon plus spécifique, il axe son action en Francophonie sur les thèmes suivants : la vocation universelle du français, le droit des cultures à l'existence, l'affirmation des principes de la démocratie et des droits de la personne de même que la maîtrise de la modernité. L'environnement est également un domaine qu'il privilégie.

- La coopération étroite entre le gouvernement canadien et le gouvernement québécois représente une condition nécessaire à l'avancement des intérêts spécifiques du Québec dans ce contexte multilatéral. Pour ce faire, le gouvernement du Québec cherche à construire son action sur la base de pratiques efficaces qui commencent par l'accès à l'information provenant des organisations internationales, par une participation directe à l'élaboration des positions canadiennes et aux négociations sur les sujets qui relèvent de ses responsabilités et par sa présence à titre de membre à part entière des délégations canadiennes. De plus, le gouvernement du Québec souhaite s'exprimer de sa propre voix lorsque ses responsabilités sont concernées et se réserve le droit de donner son accord avant tout engagement international du Canada, sur des sujets qui relèvent de sa compétence.

- Il importe de souligner que le Québec dispose d'un représentant permanent au sein de la délégation canadienne à l'UNESCO et qu'il suit de près les travaux de l'Organisation des États américains (OEA), en concertation avec la mission canadienne auprès de cette organisation.

- La position du Québec par rapport à des enjeux internationaux doit à la fois tenir compte des intérêts et de l'expertise du gouvernement et des institutions de la société québécoise.

Pour être en mesure de faire valoir les intérêts du Québec dans le contexte multilatéral, le Ministère propose l'orientation suivante, structurée suivant deux axes d'intervention principaux qui se déclinent en cinq objectifs particuliers.

> ENJEU 1 L'impact croissant des organisations et des conférences internationales sur la gouvernance des États

> ORIENTATION 1 Accroître la présence, l'action et l'influence du Québec dans le cadre des travaux des organisations et des conférences internationales et lors des négociations touchant ses intérêts

AXE D'INTERVENTION ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET TRAVAUX MULTILATÉRAUX

Objectifs	Indicateurs de résultats
1. **Assurer la participation du Québec aux travaux des organisations internationales**	› Conférences ou événements auxquels participent des représentants du Québec et nature des interventions › Cadre développé pour faciliter la participation du gouvernement du Québec aux positions et aux délégations canadiennes
2. **Consolider la participation du Québec aux travaux de l'UNESCO et de l'OEA**	› Nature des projets pour lesquels le Québec fait valoir ses positions › Mécanismes de concertation développés avec les ministères sectoriels
3. **Contribuer à ce que plus de 100 pays aient ratifié la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles d'ici à 2009 et appuyer la mise en œuvre de cette Convention**	› Nombre de ratifications et nature des interventions à cet égard › Nature des mesures de mise en œuvre proposées ou appuyées par le Québec

AXE D'INTERVENTION FRANCOPHONIE

Objectifs	Indicateurs de résultats
4. **Contribuer à la modernisation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**	› Modification du format des sommets › Adoption de règles de bonne gouvernance par l'OIF
5. **Consolider l'influence du Québec au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie**	› Participation aux instances de l'OIF › Questions traitées par l'OIF et ses instances qui concordent avec les intérêts du Québec

> DEUXIÈME ORIENTATION

L'action du Québec auprès des gouvernements étrangers et des réseaux d'influence

CONTEXTE ET ENJEUX

- À l'heure de la mondialisation des marchés et de l'économie, la concurrence entre les États est vive pour accéder à de nouveaux marchés, attirer des investissements étrangers, recruter une main-d'œuvre qualifiée, accueillir des chercheurs ou encore des étudiants étrangers. À cette dynamique, s'ajoutent d'autres enjeux avec lesquels les États doivent composer : les nouveaux pôles économiques qui viennent concurrencer directement les économies des pays développés sur leurs marchés traditionnels, l'omniprésence des questions de sécurité et les tentations de protectionnisme.

- Les États fédérés comme le Québec sont directement interpellés par ces défis qui touchent à la fois leurs compétences et leurs intérêts. Plusieurs d'entre eux mènent donc une action internationale de plus en plus soutenue pour promouvoir leurs atouts, leurs produits et leurs services.

- Actif depuis plus d'un siècle sur la scène internationale, le Québec partage des affinités et des intérêts avec plusieurs pays, États et régions. Pour encourager des échanges économiques, scientifiques, sociaux et culturels mutuellement profitables, il est essentiel que les décideurs politiques québécois aient accès aux décideurs politiques étrangers.

- C'est le rôle du ministère des Relations internationales d'assurer cet accès en établissant des relations suivies avec ces interlocuteurs. Il en établit également avec des leaders d'opinion et des acteurs économiques pour leur faire connaître le Québec et susciter leur intérêt. Ce faisant, il prépare le terrain pour l'avancement des priorités sectorielles des ministères et organismes à l'étranger.

- Localisées dans plus de 25 villes de par le monde, les représentations du Québec à l'étranger jouent un rôle clé dans l'action internationale du Québec. Sous la responsabilité du ministère des Relations internationales,

ces représentations ont des mandats divers. Par exemple, les délégations générales couvrent un ensemble de secteurs d'activité, soit politique, économique, éducation, culture et immigration tandis que les bureaux offrent des services dans un nombre limité de secteurs. La politique internationale a confirmé le rôle et l'importance de ce réseau à l'étranger.

- Les intérêts internationaux du Québec sont énoncés dans sa politique internationale, rendue publique en 2006. Les secteurs d'intervention prioritaires y sont définis par territoire, en fonction des divers intérêts en jeu, qu'ils soient d'ordre économique, politique, social ou culturel.

  - À l'endroit des États-Unis, voisin et premier partenaire commercial du Québec, les questions de commerce et d'investissements, de sécurité, d'énergie et d'environnement sont prioritaires. Pour faire progresser ces priorités, les rapports bilatéraux avec certains États sont très importants, tout comme le travail au sein des forums régionaux regroupant des États qui font face à des problématiques communes. Partenaire dans la dynamique de consolidation de l'espace nord-américain, le Mexique, avec qui le Québec a établi des liens diversifiés au cours des trois dernières décennies, demeure un partenaire important.

  - Concernant la France, partenaire privilégié du Québec dans presque tous les secteurs d'activité, la coopération, qu'elle soit mise de l'avant par les élus, l'administration publique ou les multiples intervenants québécois, se consolide notamment dans les domaines scientifique, économique et culturel. De façon plus particulière, les priorités de coopération avec la France sont revues et précisées dans le cadre des rencontres régulières des premiers ministres français et québécois, en fonction des défis communs aux deux sociétés.

  - En ce qui a trait à la relation du Québec avec d'autres pays, régions et communautés d'Europe, ce sont notamment vers le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Belgique que les efforts sont dirigés. La coopération avec ces pays et régions s'articule particulièrement autour des secteurs économique, scientifique et culturel, mais sans nécessairement s'y restreindre. Cette coopération contribue au développement des affaires, à la circulation des artistes et des produits culturels, à l'échange d'expertise

et au renforcement de la recherche scientifique. Par ailleurs, compte tenu de sa volonté de diversifier ses marchés, le gouvernement du Québec appuie fortement la négociation d'un accord de partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne. Le Québec entretient déjà depuis plusieurs années des liens au sein des institutions européennes, en raison notamment de l'impact potentiel de politiques communautaires sur ses intérêts économiques et commerciaux.

- À l'endroit du Japon, plus important marché d'exportation du Québec en Asie et avec lequel celui-ci entretient des liens de longue date, les domaines de collaboration privilégiés sont le commerce et les investissements, la science et la technologie, la culture et l'éducation. La Chine, où le Québec est déjà présent depuis plusieurs années, et les autres pôles de croissance que sont l'Inde et le Brésil suscitent également un intérêt pour l'établissement de liens plus étroits, surtout de nature économique, et cela, sans oublier les secteurs de l'éducation, de la science et de la technologie.

- Les relations internationales ayant de plus en plus d'incidence sur les domaines de responsabilité des États fédérés, ces derniers se regroupent pour rechercher des solutions à des problèmes communs ou pour donner plus de poids à des revendications qu'ils veulent mettre de l'avant. Le Québec participe à de tels regroupements, par exemple avec certains États américains et au sein de la Conférence des chefs de gouvernements des régions partenaires.

C'est en fonction de ce contexte et de ces enjeux que le Ministère s'est donné l'orientation suivante, qui se décline suivant trois axes d'intervention principaux et onze objectifs stratégiques.

> ENJEU 2

L'influence déterminante des échanges entre les États pour leur développement et pour l'avancement d'intérêts communs, dans un contexte de concurrence internationale

> ORIENTATION 2

Contribuer au développement du Québec et à son rayonnement en intensifiant ses actions auprès des gouvernements et des différents réseaux d'influence des pays, États fédérés ou régions prioritaires

AXE D'INTERVENTION — AMÉRIQUE DU NORD

Objectifs	Indicateurs de résultats
6. **Conduire avec les partenaires nord-américains des initiatives visant à favoriser l'accès aux marchés, notamment par le développement des corridors de commerce et par une participation active à des regroupements d'États**	› Interventions auprès d'États et de regroupements régionaux › Démarches visant à faciliter la fluidité aux frontières
7. **Positionner le Québec comme un leader en environnement auprès des États ciblés, notamment en matière de changements climatiques et de gestion de l'eau**	› Interventions auprès d'États et de regroupements régionaux › Nature des collaborations établies
8. **Positionner le Québec comme un acteur majeur en matière d'approvisionnement énergétique, principalement auprès des États du Nord-Est américain et des autorités fédérales américaines**	› Interventions auprès d'États et de regroupements régionaux › Actions de promotion sur le territoire
9. **Consolider et approfondir les liens avec le gouvernement central mexicain et avec certains États afin de créer un climat propice à l'accroissement des échanges**	› Nature des liens établis › Projets de coopération réalisés

AXE D'INTERVENTION EUROPE

Objectifs	Indicateurs de résultats
10. **Avec la France, s'assurer, par des interventions ciblées, de développer les secteurs suivants : la coopération entre et avec les régions, l'environnement, la modernisation de l'État et la reconnaissance des qualifications professionnelles**	› Signature et mise en œuvre d'une entente bilatérale sur la reconnaissance des qualifications professionnelles › Nature et portée des interventions
11. **En Europe, faire la promotion du projet de partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne auprès des interlocuteurs politiques et des décideurs économiques**	› Nature des initiatives prises
12. **Consolider et développer les relations avec les régions d'Europe**	› Réseau de contacts établis › Projets de coopération réalisés
13. **Développer des relations avec des pays de l'Europe de l'Est, en particulier avec la Russie et la Pologne**	› Analyse d'opportunité réalisée › Nature des activités menées

AXE D'INTERVENTION MARCHÉS PORTEURS D'ASIE ET D'AMÉRIQUE DU SUD

Objectifs	Indicateurs de résultats
14. **Accroître la capacité d'action du Québec sur les marchés porteurs, plus particulièrement par l'ouverture de bureaux au Brésil et en Inde et par l'expansion de ses bureaux en Chine**	› Effectifs en place et bureaux fonctionnels › Réseau de contacts politiques, d'affaires et institutionnels établis
15. **Contribuer au développement des échanges en éducation et des collaborations en science et technologie**	› Actions menées en éducation et projets réalisés, dont ententes de bourses et d'exemptions de droits de scolarité conclues › Actions menées en science et technologie et projets réalisés
16. **Faire valoir l'action du Québec en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques et promouvoir le rôle des gouvernements régionaux dans ce domaine**	› Actions de sensibilisation menées auprès de gouvernements régionaux et de publics cibles

> TROISIÈME ORIENTATION

La contribution du Québec en matière d'aide internationale

CONTEXTE ET ENJEUX

- La mondialisation offre aux économies développées des défis et des perspectives de croissance dont elles peuvent profiter grâce à leurs ressources et à leur capacité d'adaptation. Face aux mêmes enjeux, beaucoup d'États ne peuvent s'inscrire dans cette réalité.

- Pour le Québec, agir sur la scène internationale pour défendre et promouvoir ses intérêts comporte comme corollaire l'obligation d'appuyer les objectifs de développement des pays les plus démunis. La solidarité internationale est devenue une composante importante des relations internationales des sociétés ouvertes sur le monde.

- Depuis longtemps déjà, et ce, dans la mesure de ses moyens, le gouvernement du Québec exprime sa solidarité envers les pays en développement. La presque totalité de l'aide financière qu'il accorde est dirigée vers les pays les moins nantis de l'Afrique francophone et vers certains pays de l'Amérique latine et des Antilles.

- Les actions de solidarité du Québec prennent diverses formes, notamment l'appui à l'activité des organismes québécois de coopération internationale agissant en partenariat avec des organismes du Sud, la réduction des droits de scolarité à des étudiants de pays en développement étudiant au Québec et l'aide spéciale à la suite de catastrophes.

- Le ministère des Relations internationales a cependant une capacité d'intervention restreinte tant sur le plan du financement que des effectifs. Pour faire la plus grande différence qui soit, la recherche d'appuis et de partenariats est incontournable.

- D'une part, les organismes non gouvernementaux québécois qui se consacrent à la coopération internationale connaissent bien les besoins de base des pays du Sud, notamment en santé et en éducation, et possèdent l'expertise

pour agir efficacement sur le terrain. D'autre part, certains bailleurs de fonds internationaux et canadiens accordent un financement substantiel à certains projets, souvent d'envergure, répondant à des critères rigoureux et que le Québec aurait avantage à utiliser comme levier pour ses interventions en matière d'aide internationale.

- Les sociétés riches ont fait de la lutte contre la pauvreté la priorité absolue en matière de soutien aux sociétés les plus démunies. Les Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés par les Nations Unies en 2000 concrétisent cet engagement. Le Québec, comme les autres nations, a tout avantage à s'en inspirer lorsqu'il établit ses programmes d'aide.

- Les actions soutenues par le gouvernement doivent respecter certains principes fondamentaux chers à la société québécoise, notamment les droits de la personne, la démocratie et le développement durable. Il est également impératif qu'elles correspondent aux besoins réels des pays en développement et qu'elles s'inscrivent dans une logique d'efficacité de l'aide. La concertation continue avec la société civile est une voie à privilégier pour accroître la portée de l'action du Québec en ce domaine.

Pour être en mesure de contribuer efficacement en matière d'aide internationale, le Ministère propose l'orientation suivante, se déclinant en trois objectifs particuliers.

> ENJEU 3

La volonté du Québec d'apporter une contribution au déploiement de l'aide internationale en fonction de son expertise et de ses moyens

> ORIENTATION 3

Orienter la contribution du Québec en matière d'aide internationale vers la formation des ressources humaines et le développement des capacités de gouvernance

AXE D'INTERVENTION — SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Objectifs	Indicateurs de résultats
17. **Appuyer l'intervention des organismes de coopération québécois dans les pays en développement, notamment en matière de formation des ressources humaines et de développement des capacités de gouvernance**	› Nombre d'organismes et de projets soutenus › Pourcentage des projets visant la formation des ressources humaines ou le développement des capacités de gouvernance
18. **Développer des partenariats permettant de faciliter la mise à disposition de l'expertise publique québécoise**	› Nature des partenariats développés et des projets réalisés
19. **Réviser les exemptions de droits de scolarité majorés accordées à des étudiants de pays en développement afin d'assurer un meilleur arrimage entre leur formation et les besoins de leur pays**	› Signature de nouvelles ententes en matière d'exemption de droits de scolarité majorés

QUATRIÈME ORIENTATION

La coordination de l'action internationale du Québec

CONTEXTE ET ENJEUX

- La presque totalité des ministères et organismes publics sont aujourd'hui placés devant des enjeux ayant des dimensions internationales et agissent à l'étranger pour faire avancer leurs projets sectoriels. Plus de 20 ministères et organismes sont concernés par la mise en œuvre de la *Politique internationale du Québec*.

- Devant cette multitude d'acteurs et la complexité des enjeux internationaux, une grande cohérence de l'ensemble de l'action internationale du Québec est nécessaire afin notamment que celui-ci soit reconnu comme un partenaire crédible par les interlocuteurs étrangers. Le ministère des Relations internationales a la responsabilité d'assurer cette cohérence.

- Les décideurs politiques du gouvernement québécois doivent continuellement être informés des enjeux et des événements internationaux susceptibles d'influencer la capacité d'action ou le développement du Québec. Pour bien les conseiller par rapport à ces enjeux et aux relations du Québec avec l'étranger, le Ministère se doit de connaître les grandes tendances internationales et l'action des autres gouvernements. Pour compléter son analyse, il est également important qu'il tienne compte des acquis du Québec en matière de relations internationales, des informations stratégiques transmises par le personnel déployé à l'étranger de même que de l'expertise de ses partenaires relativement au domaine international.

- Les clientèles du Ministère peuvent être regroupées en trois catégories, établies en fonction du type de soutien qu'il leur apporte :

  - En matière de conseil, de coordination, d'organisation de rencontres et de missions, l'action du Ministère vise en tout premier lieu les membres du Conseil des ministres, les ministères sectoriels et les organismes publics.

  - En matière de relations, d'échanges et de coopération, ce sont les représentants des gouvernements étrangers et d'organisations interna-

tionales qui sont principalement concernés. Ils sont considérés à titre d'interlocuteurs ou de partenaires.

› Enfin, certains programmes et projets du Ministère visent directement les citoyens, les entreprises, les institutions et divers acteurs de la société civile.

- Le ministère des Relations internationales, comme les autres ministères et organismes publics, doit contribuer à l'effort d'assainissement des finances publiques et de modernisation de l'État. La recherche de gains d'efficacité, d'une performance et d'une transparence accrues doit être une préoccupation constante, par exemple dans les programmes, les systèmes ou les infrastructures qu'il gère, au Québec comme à l'étranger. L'utilisation judicieuse des technologies de l'information représente une des voies pour atteindre cet objectif.

- Le Ministère fait également face à de nombreux défis liés aux ressources humaines : le renouvellement de la main-d'œuvre, le transfert d'expertise, la rétention du personnel et la gestion du personnel dans une dynamique continue d'affectations entre le siège du Ministère au Québec et ses bureaux à l'étranger.

- Les citoyens québécois ont exprimé des attentes claires au gouvernement en faveur du développement durable, ce qui a mené à l'adoption de *la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. Le Ministère doit s'inscrire dans une telle démarche et s'assurer que l'action internationale du Québec en ce domaine mette de l'avant les principes énoncés dans cette stratégie.

- L'ouverture de la jeunesse sur le monde et l'acquisition, par celle-ci, de compétences et d'expériences diverses liées au domaine international aideront la société québécoise à se positionner favorablement par rapport aux grands défis de demain. Le Ministère appuie depuis longtemps des programmes destinés à cette clientèle.

C'est en fonction de ce contexte et de ces enjeux que le Ministère s'est donné l'orientation suivante qui se décline suivant trois axes d'intervention principaux et huit objectifs stratégiques.

ENJEU 4

Le défi de coordonner et de soutenir efficacement l'action internationale du Québec dans un environnement en constante évolution

ORIENTATION 4

Mettre l'accent sur l'expertise, la relève, l'utilisation optimale des technologies, les partenariats et les clientèles

AXE D'INTERVENTION — ORIENTATION ET COORDINATION

Objectifs	Indicateurs de résultats
20. **S'assurer, en partenariat avec les ministères et organismes, de la mise en œuvre de la *Politique internationale du Québec* et de son *Plan d'action 2006-2009***	› Pourcentage des mesures du *Plan d'action 2006-2009* mises en œuvre au 31 mars 2009
21. **Conseiller le gouvernement sur les enjeux internationaux qui interpellent le Québec et sur ses relations avec d'autres gouvernements**	› Nombre et nature des analyses et des avis produits au gouvernement › Nombre d'études et de recherches réalisées ou soutenues

AXE D'INTERVENTION — GESTION

Objectifs	Indicateurs de résultats
22. **Intégrer la préoccupation du développement durable dans l'ensemble de la gestion de l'organisation**	› Principales initiatives mises de l'avant
23. **Mettre en œuvre, d'ici à 2011, des mesures de développement des compétences adaptées aux nouveaux défis de l'action internationale**	› Nature des mesures mises en œuvre
24. **Poursuivre, d'ici à 2011, le déploiement d'un environnement technologique intégré, notamment en développant le Portail international**	› Principales améliorations apportées › Nombre de visites sur le Portail international
25. **Renforcer la reddition de comptes du réseau des représentations à l'étranger**	› Résultats présentés sur la base des indicateurs retenus

Objectifs	Indicateurs de résultats
26. **Mesurer, d'ici à 2011, la satisfaction des partenaires et des clientèles clés du Ministère**	› Taux de satisfaction
27. **Favoriser l'ouverture des jeunes Québécois sur le monde en leur offrant des possibilités d'expériences internationales diversifiées**	› Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales, dans le cadre de programmes ou par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère

Ministère des Relations internationales du Québec

PLAN STRATÉGIQUE 2008-2011 // TABLEAU SYNOPTIQUE

> MISSION PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU QUÉBEC AU PLAN INTERNATIONAL, EN S'ASSURANT DU RESPECT DE SES COMPÉTENCES ET DE LA COHÉRENCE DE L'ACTION GOUVERNEMEN

Le ministère des Relations internationales répond à cette mission par sa connaissance du contexte international, les conseils stratégiques qu'il formule au gouvernement, la coordination de l'action internationa gouvernement, des ministères et des organismes ainsi que par les relations qu'il établit avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales.

> VISION Un Ministère au cœur d'une action internationale efficace, conçue et conduite pour le bénéfice de la population québécoise selon les principes du développement durable

ENJEUX

1. L'impact croissant des organisations et des conférences internationales sur la gouvernance des États
2. L'influence déterminante des échanges entre les États pour leur développement et pour l'avancement d'intérêts communs, dans un contexte de concurrence internationale
3. La volonté du Québec d'apporter une contribution au déploiement de l'aide internationale en fonction de son expertise et de ses moyens
4. Le défi de coordonner et de soutenir efficacement l'acti internationale du Québec dans un environnement en constante évolution

ORIENTATIONS

Accroître la présence, l'action et l'influence du Québec dans le cadre des travaux des organisations et des conférences internationales et lors des négociations touchant ses intérêts

Contribuer au développement du Québec et à son rayonnement en intensifiant ses actions auprès des gouvernements et des différents réseaux d'influence des pays, États fédérés ou régions prioritaires

Orienter la contribution du Québec en matière d'aide internationale vers la formation des ressources humaines et le développement des capacités de gouvernance

Mettre l'accent sur l'expertise, la relève, l'utilisation optimale des technologies, les partenariats et les clientèles

AXES D'INTERVENTION

Organisations internationales et travaux multilatéraux | **Francophonie** | **Amérique du nord** | **Europe** | **Marchés porteurs d'Asie et d'Amérique du Sud** | **Solidarité et développement international** | **Orientation et coordination** | **Gestion** | **Services aux clientèles**

OBJECTIFS ET INDICATEURS *

1. Assurer la participation du Québec aux travaux des organisations internationales
   - Conférences ou événements auxquels le Québec participe et nature des interventions
   - Cadre développé facilitant la participation du Québec aux ministres et aux délégations canadiennes
2. Consolider la participation du Québec aux travaux de l'UNESCO et de l'OEA
   - Projets pour lesquels le Québec fait valoir ses positions
   - Mécanismes de concertation développés avec les homologues
3. Contribuer à ce que plus de 100 pays aient ratifié d'ici à 2009 la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et appuyer sa mise en œuvre
   - Nombre de ratifications et nature des interventions
   - Mesures de mise en œuvre proposées ou appuyées par Québec

4. Contribuer à la modernisation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
   - Modification du format des sommets
   - Adoption de règles de bonne gouvernance par l'OIF
5. Consolider l'influence du Québec au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie
   - Participation aux instances de l'OIF
   - Questions traitées par l'OIF et ses instances qui concordent avec les intérêts du Québec

6. Conduire avec les partenaires nord-américains des initiatives pour favoriser l'accès aux marchés (développement des corridors de commerce et participation active à des regroupements d'États)
   - Interventions auprès d'États et de regroupements régionaux
   - Démarches facilitant la fluidité aux frontières
7. Positionner le Québec comme un leader en environnement auprès des États ciblés (changements climatiques et gestion de l'eau)
   - Interventions auprès d'États et de regroupements régionaux
   - Collaborations établies
8. Positionner le Québec comme un acteur majeur en matière d'approvisionnement énergétique (États du Nord-Est américain et autorités fédérales américaines)
   - Interventions auprès d'États et de regroupements régionaux
   - Actions de promotion menées
9. Consolider et approfondir les liens avec le gouvernement central mexicain et avec certains États afin de créer un climat propice à l'accroissement des échanges
   - Liens établis
   - Projets de coopération menés

10. Avec la France, s'assurer de développer les secteurs suivants : la coopération entre et avec les régions, l'environnement, la modernisation de l'État et la reconnaissance des qualifications professionnelles
    - Signature et mise en œuvre d'une entente sur la reconnaissance des qualifications professionnelles
    - Interventions menées
11. En Europe, faire la promotion du projet de partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne auprès des interlocuteurs politiques et des décideurs économiques
    - Initiatives prises
12. Consolider et développer les relations avec les régions d'Europe
    - Contacts établis
    - Projets de coopération initiés
13. Développer des relations avec des pays de l'Europe de l'Est (Russie et Pologne)
    - Analyse d'opportunité réalisée
    - Activités menées

14. Accroître la capacité d'action du Québec sur les marchés porteurs, plus particulièrement par l'ouverture de bureaux au Brésil et en Inde et par l'expansion en Chine
    - Effectifs en poste et bureaux fonctionnels
    - Types de contacts établis
15. Contribuer au développement des échanges en éducation et des collaborations en science et technologie
    - Actions menées en éducation et projets réalisés, dont entente et exemptions conclues
    - Actions menées en science et technologie et projets réalisés
16. Faire valoir l'action du Québec en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques et promouvoir le rôle des gouvernements régionaux dans ce domaine
    - Activités de sensibilisation et gouvernements régionaux et autres acteurs

17. Appuyer l'intervention des organismes de coopération québécois dans les pays en développement, notamment en matière de formation des ressources humaines et de développement des capacités de gouvernance
    - Nombre d'organismes et de projets soutenus
    - % de projets en formation de ressources humaines ou en développement des capacités de gouvernance
18. Développer des partenariats permettant de faciliter la mise à disposition de l'expertise publique québécoise
    - Partenariats développés et projets réalisés
19. Réviser les exemptions de droits de scolarité majorés accordées à des étudiants de pays en développement afin d'assurer un meilleur arrimage entre leur formation et les besoins de leur pays
    - Signature de nouveaux accords d'exemption

20. S'assurer, en partenariat avec les ministères et organismes, de la mise en œuvre de la *Politique internationale du Québec* et de son *Plan d'action 2006-2009*
    - % des mesures du *Plan d'action 2006-2009* mises en œuvre au 31 mars 2009
21. Conseiller le gouvernement sur les enjeux internationaux qui interpellent le Québec et sur ses relations avec d'autres gouvernements
    - Nombre et nature des analyses et des avis produits au gouvernement
    - Nombre d'études et de recherches réalisées ou soutenues

22. Intégrer la préoccupation du développement durable dans l'ensemble de la gestion de l'organisation
    - Principales initiatives mises de l'avant
23. Mettre en œuvre, d'ici à 2011, des mesures de développement des compétences adaptées aux nouveaux défis de l'action internationale
    - Nature des mesures mises en œuvre
24. Poursuivre, d'ici à 2011, le déploiement d'un environnement technologique intégré, notamment en développant le Portail international
    - Améliorations apportées
    - Nombre de visites sur le Portail international
25. Renforcer la reddition de comptes du réseau des représentations à l'étranger
    - Résultats présentés sur la base des indicateurs retenus

26. Mesurer, d'ici à 2 la satisfaction des partenaires et des clientèles clés du Ministère
    - Taux de satisfactio
27. Favoriser l'ouvertu des jeunes Québé sur le monde en l offrant des possib d'expériences internationales diversifiées
    - Nombre de jeunes Québécois participa à des expériences internationales, da le cadre de progra ou par l'entremise d'organismes appu par le Ministère

* *Certains indicateurs ont été abrégés dans ce tableau; pour les libellés complets, consulter le document intégral.*